

SUD-OUEST



Coopérer pour
Entreprendre

COOPÉRER POUR ENTREPRENDRE

LE RÉSEAU DES COOPÉRATIVES D'ACTIVITÉS ET D'EMPLOI DANS LE SUD-OUEST.

DOSSIER DE PRESSE

Contact

Philippe LE BRETON

06 43 71 30 20

ph.lebreton@gers-initiatives.com

SOMMAIRE

- Communiqué de synthèse P **2**
- Un dispositif innovant pour créer son emploi P **3**
- Entreprendre dans un cadre sécurisé P **4**
- Une entreprise partagée P **5**
- Le réseau Coopérer Pour Entreprendre Sud-Ouest :
coordonner les forces régionales P **6**
 - Aveyron
 - Gers
 - Gironde
 - Haute-Garonne
 - Tarn
 - Tarn-et-Garonne
- Créer des emplois et des richesses sur le territoire
les chiffres clés P **8**
- Paroles d'entrepreneur-es P **9**

Communiqué de synthèse

Toulouse, Mars 2012

LES COOPÉRATIVES D'ACTIVITÉS ET D'EMPLOI DES ENTREPRISES PARTAGÉES POUR CRÉER SON PROPRE EMPLOI

Les Français ont une envie farouche d'entreprendre !

Depuis la mise en place du statut d'auto-entrepreneur le 1^{er} janvier 2009, près de 700 000 Français ont franchi le pas de la création d'entreprise sous ce statut. Si les formalités de lancement ont été simplifiées, le métier de chef d'entreprise ne s'improvise pas ! Peu d'auto-entrepreneurs déclarent, en effet, un chiffre d'affaires significatif leur permettant de vivre de leur seule activité.

Les Coopératives d'Activités et d'Emploi proposent un dispositif complet et durable d'accompagnement aux porteurs d'un projet professionnel. Ces entreprises, sous statut SCOP, les aident à construire leur propre travail sur leur bassin de vie.

L'individu bénéficie d'un statut d'entrepreneur-salarié en CDI, spécifique aux CAE. Il lui apporte de nombreux avantages, parmi lesquels la protection sociale, ce qui sécurise grandement son parcours, contrairement au statut d'auto-entrepreneur.

Au-delà du développement de projets individuels, les Coopératives d'Activités et d'Emploi constituent des entreprises partagées. Les démarches collectives y sont favorisées. Elles prennent tout leur sens sur le terrain lorsque, par exemple, les entrepreneurs répondent communément à des appels d'offre qu'ils ne pourraient

pas remporter s'ils étaient isolés. La Coop d'Emploi illustre aussi cette nouvelle façon d'entreprendre. Au sortir de leur accompagnement, de plus en plus d'entrepreneurs prolongent leur parcours dans l'entreprise en y devenant associé. Ils décident pleinement, de cette façon, de ses orientations.

Présent en Midi-Pyrénées et en Aquitaine, le réseau Coopérer pour Entreprendre Sud-Ouest regroupe 10 Coopératives d'Activités et d'Emploi. Elles suivent chaque année, en moyenne, plus de 600 hommes et femmes dans leur projet de création d'activité. Bien formés à leur nouveau métier de dirigeants, 85% d'entre eux dépassent le cap fatidique des cinq d'existence.

Généralement multiactivités, certaines CAE se sont aussi spécialisées dans les métiers du bâtiment ou les services à la personne.

UN DISPOSITIF INNOVANT POUR CRÉER SON EMPLOI

Les Coopératives d'Activités et d'Emploi constituent un outil spécifique et innovant dans le parcours de la création d'entreprise. Elles s'adressent aux porteurs d'un projet professionnel qui, par leurs savoir-faire, créent leur propre emploi dans une structure coopérative solide, plutôt que de démarrer leur activité de façon isolée. Les porteurs de projet sont accompagnés dans la durée, pour « fabriquer » leur propre emploi salarié, au sein d'une entreprise partagée. La plupart des CAE se présentent comme des entreprises généralistes multiactivités. Les métiers exercés y sont nombreux et variés.

Certaines se spécialisent cependant dans un domaine d'activité, pour répondre, sur leur territoire, à une demande économique et sociale forte. C'est le cas,

de l'entreprise Ozon', dans le Tarn-et-Garonne, qui regroupe différents métiers de service à la personne. Régabât, dans le Tarn, Coop'action en Haute-Garonne et Coop & Bat en Gironde, ont fait des métiers du bâtiment leur spécificité. Sous un même toit, cohabitent des plombiers, chauffagistes, maçons, électriciens, plaquistes, carreleurs, bureaux d'études, architectes...

Les Coopératives d'Activités et d'Emploi offrent la possibilité à chacun de créer, sans sélection d'âge, de sexe, ni de diplôme. Les projets retenus ne sont pas soumis à des critères préalables de rentabilité économique : on rejoint la CAE dès que l'on se sent prêt à se lancer.

■ TROIS GRANDES ÉTAPES RYTHMENT L'ACCOMPAGNEMENT DE L'ENTREPRENEUR DANS LA CAE :

première étape : le lancement de l'activité

deuxième étape : l'embauche en CDI sous contrat d'entrepreneur-salarié.

troisième étape : création de son entreprise sous statut d'associé dans la coop d'emploi ou d'indépendant.

La première étape constitue la phase de travail préalable. Le porteur de projet signe une convention d'accompagnement, généralement sur trois mois. Cette période permet d'élaborer tous les outils du test d'activité : plaquettes et documents commerciaux, tarifs, argumentaires, prix de revient, fichier prospects... tout ce qui permet de lancer l'activité, de démarrer la prospection et de produire. Objectif : réaliser un premier devis. Durant cette période, l'entrepreneur conserve son statut d'origine et continue de percevoir les allocations Assedic s'il en bénéficie.

La deuxième étape s'enchaîne aussitôt le premier devis accepté. L'entrepreneur est embauché en CDI dans la coopérative d'activités sous contrat d'entrepreneur-salarié. Sa rémunération dépend de son chiffre d'affaires, déduction faite des charges liées à son activité, des cotisations sociales et des frais de gestion (10%). D'abord calculé sur la base d'un temps partiel, son salaire progresse par palier, généralement chaque trimestre, jusqu'à atteindre le niveau souhaité. Les allocataires des droits Assedic conservent toujours l'avantage de leurs versements.

La troisième étape intervient au terme des deux années d'accompagnement. L'activité a atteint son rythme de croisière, l'entrepreneur-salarié décide d'exercer durablement son activité au sein de la CAE, d'en faire sa propre entreprise. Il en devient sociétaire et intègre pour se faire la coopérative d'emploi. Au-delà de la gestion de sa propre activité, il participe au fonctionnement de la CAE.

Il peut aussi choisir de sortir de la CAE. Elle l'aide alors à préparer son départ, en étudiant, par exemple, le statut le mieux adapté. Durant ces deux années d'accompagnement, la coopérative d'emploi lui aura permis de tester, de lancer l'activité en toute sécurité et de préparer la gestion de sa future société indépendante.

S'il ne finalise pas son projet, l'entrepreneur a toutefois la possibilité d'ouvrir des droits à l'assurance chômage, garantis par son statut de salarié. Ni le régime d'auto-entrepreneur, ni celui de travailleur indépendant ne fournissent cet atout.

ENTREPRENDRE DANS UN CADRE SÉCURISÉ

Maîtriser son métier en même temps que celui de dirigeant n'est pas chose aisée.

La Coopérative d'Activités et d'Emploi apporte à l'entrepreneur tous les outils utiles et efficaces pour y parvenir.

L'entrepreneur s'acquitte auprès de la CAE d'une participation aux frais de gestion de l'ordre de 10% de son chiffre d'affaires.

Elle lui permet, en contrepartie, de bénéficier du cadre juridique et comptable de la CAE, qui effectue pour lui toutes les tâches fiscales et administratives (facturation des ventes, encaissement des règlements, calcul des charges patronales et salariales, déclaration de TVA, responsabilité juridique des actes professionnels).

Ce soutien permet à l'entrepreneur de consacrer tout son temps au développement de son activité, à sa production, à sa commercialisation. Car bien

qu'entouré et guidé, il demeure professionnellement et économiquement, responsable de la conduite de son activité.

Ainsi, tout au long de son parcours l'individu reçoit une formation à la gestion d'entreprise, sous forme d'ateliers communs et d'entretiens individuels réguliers. Elle lui apprend à piloter, à vendre, à gérer et produire, de façon à ce que le futur chef d'entreprise maîtrise aussi bien son métier que celui de dirigeant.

Au-delà de la formation, le statut d'entrepreneur-salarié, propre aux CAE, sécurise grandement le parcours de la personne.

■ L'EMBAUCHE EN CDI PRÉSENTE PLUSIEURS AVANTAGES . ELLE LUI APPORTE :

- **une existence légale** à son statut d'entrepreneur,
- **la reconnaissance** de ses interlocuteurs (clients, fournisseurs, institutions...),
- **la protection sociale** (maladie, maternité, accident du travail, assurance chômage, retraite, prévoyance) inhérente au statut de salarié, les accords d'intéressement et de participation de l'entreprise.

Autant d'avantages auxquels ne peuvent jamais prétendre les auto-entrepreneurs ou les travailleurs indépendants.

UNE ENTREPRISE PARTAGÉE

Les Coopératives constituent l'une des quatre grandes familles de l'Économie Sociale et Solidaire (E.S.S), aux côtés des associations, des mutuelles et des fondations.

Ce sont des entreprises, reconnues en tant que personne morale, qui répondent aux mêmes exigences économiques que n'importe quelle autre entreprise.

■ QUATRE PRINCIPES FONDATEURS LES DISTINGUENT CEPENDANT D'ENTREPRISES CLASSIQUES.

- **La construction** collective d'un projet économique
- **La recherche** d'une finalité sociale
- **L'organisation** d'une gouvernance participative
- **La mise en place** d'une répartition équitable du résultat

Régies sous statut SCOP (Société Coopérative et Participative), les Coopératives d'Activités et d'Emploi défendent, en ce sens, les principes de la coopération :

- les salariés détiennent la majorité du capital social de l'entreprise.
- le principe démocratique « une personne = une voix » est appliqué en assemblée quels que soient l'ancienneté dans l'entreprise, le capital détenu ou la fonction du sociétaire.
- les salariés sont amenés à devenir des associés.

Parce qu'elles érigent le principe d'entreprise partagée, offrent un statut d'entrepreneurs-salarié en CDI et accompagnent à l'entrepreneuriat, les Coopératives d'Activités et d'Emploi marquent leurs différences comme autant de valeurs-ajoutées. Elles ne s'apparentent pas à des prestataires de services commerciaux, au même titre que les sociétés de portage salarial. Elles se différencient des couveuses, généralement sous statut associatif, dans laquelle le porteur de projet ne bénéficie pas du statut de salarié pour mettre sur les rails son projet.

Ce ne sont pas, non plus, des pépinières puisqu'elles n'apportent pas de solution logistique aux entrepreneurs, du type la location d'un local.

Au-delà de l'aspect juridique, la notion d'entreprise partagée prend tout son sens sur le terrain des affaires. Travailler pour soi, réussir ensemble résume l'esprit de ces entreprises où le développement d'un projet individuel est allié à une démarche collective et durable pour bâtir un cadre de travail commun.

Ainsi, le collectif se révèle un levier d'affaires. Entreprendre dans une Coopérative d'Activités et d'Emploi, favorise l'émergence de synergies, tout en conservant une autonomie dans son travail. Pour répondre à des demandes globales de client, ou des chantiers qui nécessitent de constituer une équipe, les entrepreneurs associent leurs compétences variées, ce qu'ils ne peuvent pas faire s'ils sont isolés.

LE RÉSEAU COOPÉRER POUR ENTREPRENDRE SUD OUEST : COORDONNER LES FORCES RÉGIONALES

Les entreprises Régate, à Castres dans le Tarn, et la Maison de l'Initiative, à Toulouse en Haute-Garonne, sont parmi les premières Coopératives d'Activités et d'Emploi à avoir essaimé en France. À partir de 1999, le réseau Coopérer Pour Entreprendre, s'est progressivement constitué.

■ IL REGROUPE AUJOURD'HUI 74 COOPÉRATIVES D'ACTIVITÉS ET D'EMPLOI DONT :

- 48 CAE généralistes
- 12 CAE Bâtiment
- 10 CAE Service à la Personne
- 2 CAE Artistique et Culturelle
- 2 CAE Agriculture

L'ensemble des CAE représente **145** lieux d'accueil en France et plus de **4000** entrepreneurs salariés. Toutes les adresses des CAE en France sur www.cooperer.coop

Depuis 2007, une décentralisation de la tête de réseau national a été réalisée, créant 8 territoires régionaux dont Coopérer Pour Entreprendre Sud Ouest - CPE Sud-Ouest. Il comprend 10 entreprises en Midi-Pyrénées et en Aquitaine. Cet outil collectif de développement et d'essaimage mutualise des outils et une méthodologie d'accompagnement.

En 2010, 621 personnes ont été accompagnées par l'ensemble des coopératives d'activités et d'emploi du réseau régional.

AVEYRON

CAPCOOP

40, route de Séverac
 12850 Onet le Château
contact@capcoop.fr
www.capcoop.fr

Année de création : 2010

Gérante : Huguette CLIGNET élue en 2010

Équipe d'appui : 7

Nombre moyen d'entrepreneurs accompagnés en permanence : 49

Chiffre d'affaires en 2010 : 485 164 €

Nombre d'associés : 3

Issue de la fusion entre une association d'appui à la création et l'établissement aveyronnais de la CAE Régate, Cap'coop devient coopérative en 2010. Aux côtés de projets classiques liés au bio, au développement durable, aux espaces verts, ceux axés sur des services et le développement du commerce en milieu rural sont en forte progression. La remise du prix du Développement Durable à l'une de ses entrepreneures salariées, motive la jeune pousse à prendre racine en terre aveyronnaise.



GERS

GERS INITIATIVES

3, rue du 14 Juillet
 32600 L'ISLE JOURDAIN
 Tél : 05 62 07 38 08
contact@gers-initiatives.com
www.gers-initiatives.com

Année de création : 2000

Gérant : Philippe LE BRETON, élu en 2001.

Équipe d'appui : 4

Nombre moyen d'entrepreneurs accompagnés en permanence : 50

Chiffre d'affaires en 2010 : 1,2 M €

Nombre d'associés : 15

Gers Initiatives est une coopérative généraliste qui couvre l'ensemble du département et la partie limitrophe de la Haute-Garonne et des Hautes-Pyrénées. Elle dispose d'un bureau permanent à L'Isle Jourdain et à Auch et de permanences à Nogaro, Mirande et Lectoure. Gers Initiatives bénéficie de l'agrément entreprise solidaire, délivré par la préfecture. Son gérant, Philippe Le Breton dirige également le réseau CPE SO.



HAUTE-GARONNE

LA MAISON DE L'INITIATIVE

À Toulouse

14, rue Jules Amilhau , Apt 239
 31100 Toulouse
 Tél : 05 34 63 81 10
 mi31@maisoninit.coop
 www.maison-initiative.org

À Ramonville

Rue Claude Chappe - 31520 Ramonville St-Agne
 Tél : 05 61 75 78 91
 misicoval@maisoninit.coop
 www.maison-initiative.org

Année de création : 1998 (Toulouse), 2006 (Ramonville Saint-Agne).

Gérante : Monique DUFRESNE élue en 2006

Équipe d'appui : 10

Nombre moyen d'entrepreneurs accompagnés en permanence : 80

Chiffre d'affaires en 2010 : 1,8 M €

Nombre d'associés : 43

(une seule coopérative d'emploi pour les deux coopératives d'activités)

La coopérative toulousaine a pour spécificité l'accueil d'un public féminin. Elle s'est progressivement ouverte à la mixité en créant un second établissement à Ramonville Saint-Agne. Des métiers classiques côtoient des projets plus originaux comme l'animation et la formation en agro-écologie au Cameroun, la peinture sur décor, la réalisation de fresques. Depuis 2005 la Maison de l'Initiative est certifiée Qualité Iso 9001-2008 (système de management de la qualité) par le bureau Véritas et, depuis 2008, habilitée « Entreprise Solidaire » par la préfecture.



COOP'ACTION

73 chemin de manges pommes
 31520 Ramonville Saint-Agne
 Tél. 05 62 19 11 06
 coopaction@coopaction.fr
 www.coopaction.com

Année de création : 2002

Gérant : Jean-Luc BEDEL élu en 2010

Équipe d'appui : 3

Nombre moyen d'entrepreneurs accompagnés : 35

Chiffre d'affaires en 2010 : 1,7 M €

Nombre d'associés : 13

Coop'action est la première Coopérative d'Activités et d'Emploi créée en France pour les métiers du bâtiment. Fondée en 2002, elle regroupe tous les corps d'état de construction et les métiers de la maîtrise de l'énergie en bâtiment.

Elle héberge des projets innovants comme par exemple « les z'écoplombiers » qui proposent du dépannage sanitaire à vélo en centre urbain.

Coop'action bénéficie de plusieurs appellations et labels : Qualisol, Qualibois, Eco-artisan.



GIRONDE

COOP'ALPHA-COOP&BÂT

1, Avenue de la Libération
 33310 Lormont
 Tél : 05 56 74 26 16
 contact@coopalpha.fr
 www.coopalpha.fr

Année de création : 2006 (Coop'Alpha) - 2011 (Coop&Bat)

Gérante : Marie-Josée DAUBIGEON élue en 2009

Équipe d'appui : 7

Nombre annuel moyen d'entrepreneurs accompagnés : 80

Chiffre d'affaires annuel moyen : 1,113 M €

Nombre d'associés : 7

Coop'Alpha et Coop & Bat sont les seules coopératives d'activités et d'emploi du réseau Coopérer Pour Entreprendre Sud-Ouest en Aquitaine. Coop'Alpha, l'entreprise généraliste, dispose d'un département dédié aux métiers de la culture et des projets artistiques. Depuis 2011 elle chapeaute la nouvelle SCOP, Coop & Bât, spécialisée dans les métiers du bâtiment.

Coop'Alpha est conventionnée et labellisée par l'Etat comme outil d'accompagnement pour la création et la reprise d'entreprises (NACRE). À ce titre, elle est une antenne agréée de Gironde Initiative qui accorde des prêts d'honneur aux repreneurs et aux créateurs de PME et TPE.



TARN

RÉGATE-RÉGABÂT

205, avenue Charles de Gaulle
 81100 Castres
 Tél. 05 63 62 82 84
 www.je-veux-entreprendre.fr

Année de création : 1999 (Régate) - 2007 (Régabât)

Gérante : Félicie DOMÈNE élue depuis 2003

Équipe d'appui : 10

Nombre moyen d'entrepreneurs accompagnés en permanence : 80

Chiffre d'affaires en 2010 : 2 M €

Nombre d'associés : 27

Régate figure parmi les plus anciennes CAE de France. Créée en 1999, elle poursuit son développement en 2007 avec Régabât qui fédère les professionnels du bâtiment.

À sa tête, Félicie Domène, élue au conseil d'administration de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat du Tarn en 2010. Sa grande expérience dans l'Économie sociale et solidaire l'a conduite cette même année à la présidence nationale de l'Union Économique et Sociale « Coopérer pour Entreprendre ».



TARN-ET-GARONNE

OZON' - OZON SAP

17, chemin du Nibouzou
 82160 St Antonin Noble Val
 Tél. 05 63 68 24 66
 www.ozon82.com

Année de création : 2003 (Ozon') – 2010 (Ozon'SAP)

Gérant : Boris PRAT élu en 2011

Équipe d'appui : 3

Nombre moyen d'entrepreneurs accompagnés en permanence : 50

Chiffre d'affaires en 2010 : 630 K €

Nombre d'associés : 17

Ozon' est une Coopérative d'activités généraliste qui couvre l'ensemble du Tarn-et-Garonne et le Lot. Depuis 2010, elle s'est enrichie d'une structure supplémentaire, spécialisée dans les services à la personne, Ozon'SAP.



CRÉER DES EMPLOIS ET DES RICHESSES SUR LE TERRITOIRE LES CHIFFRES CLÉS au 31 décembre 2010

Les Coopératives d'activités et d'emploi favorisent une nouvelle façon de penser et de vivre l'entreprise sur le territoire local. Nul besoin de déménager pour trouver un nouvel emploi, les CAE permettent aux porteurs de projet professionnel de créer leur activité sur leur bassin de vie. De cette façon, les CAE contribuent au maintien et au développement de l'emploi sur des zones rurales, parfois économiquement sinistrées.

Le réseau Coopérer Pour Entreprendre Sud-Ouest regroupe 11 Coopératives d'Activités et d'Emploi en Midi-Pyrénées et Aquitaine. Elles totalisent fin 2010, 414 salariés dont 288 personnes en coopératives d'activités et 126 associés. Leur chiffre d'affaires cumulé atteint 9,2 M€ pour un montant de plus de 700 K€ de TVA reversés à la collectivité. La masse salariale totale annuelle atteint 4,8 M€ dont près de la moitié (2,1 M€) reversés au titre des cotisations sociales. Le temps de travail généré par l'ensemble des entrepreneurs

équivalait à 172 salariés travaillant à temps plein sur une année (équivalent temps plein = 1820 heures de travail annuel).

À l'inverse de nombreuses entreprises, les Coopératives d'Activités et d'Emploi favorisent l'emploi des femmes, largement représentées. La parité homme-femme y prend tout son sens, 50% d'entrepreneurs accompagnés étant des femmes (201 femmes pour 202 hommes).

■ LES CHIFFRES CLÉS

- **621 personnes** accompagnées en 2010 dont 218 personnes sont sorties de l'accompagnement
 - 80 ont créé leur entreprise en indépendant
 - 20 sont devenues associées (coop d'emploi)
 - 54 ont retrouvé un contrat salarié à l'extérieur
 - 64 se sont réorientées
- **400 entrepreneurs accompagnés** en permanence (salariés ou pas)
- **9,2M€ CA annuel** dont
 - 4,6 M € (coopérative d'activités),
 - 2,3 M € (coopérative d'emploi),
 - 2,2 M € (structures d'accompagnement)
- **414 salariés** (CA+CE+Structure) équivalent à 172 salariés à temps plein

PAROLES D'ENTREPRENEUR-ES

« J'ai démarré pour mon intérêt personnel. Avec le temps, j'ai compris qu'on pouvait développer une activité économique viable en mettant en avant l'individu plus que la rentabilité économique ».

Myriam Saint-Léger, Agence de communication Com.Cassandra, associée de Régate.

« J'avais un parcours atypique. À presque cinquante ans, les filières classiques d'emploi, c'était fini. Pendant trois ans chez Régate j'ai reçu un accompagnement, des encouragements, cela m'a permis de développer mon activité ».

Philippe Barjaud, consultant du patrimoine, culture, urbanisme et environnement, associé de Régabât.

« Je suis entrée à Gers Initiatives en septembre 2003, après avoir cherché toutes les possibilités qui s'offraient à moi en tant que jeune créatrice d'entreprise. Gers Initiatives m'a permis de m'installer totalement à mon compte en m'aidant à acquérir mes machines et mon matériel. Son assise financière a convaincu les banques d'accorder deux prêts pour un montant supérieur à 30 000€. Nous avons trouvé un arrangement pour que je rembourse cet investissement, dans des conditions plus souples. Aujourd'hui, avec la crise beaucoup de petits laboratoires comme moi ont mis la clé sous la porte. La coopérative m'apporte dans ces moments difficiles, un soutien psychologique et financier de tous les jours ».

Carole Honnart, prothésiste dentaire, associée de Gers Initiatives.

« Les métiers liés aux services à la personne sont très réglementés. La présence, à mes côtés, de la coopérative a rassuré mes interlocuteurs institutionnels ou représentant de grandes administrations, pour m'accorder certaines autorisations ou agréments indispensables pour travailler. Sans elle, mon projet n'aurait jamais abouti, même si j'avais les diplômes et les compétences requises pour exercer ».

Nezha Bernis, Accompagnement à Domicile de Personnes en Situation de Handicap, entrepreneure chez Ozon'SAP.

« Pendant cinq ans j'ai multiplié les expériences en tant que salariée dans plusieurs entreprises de peinture. Ce que j'y ai vécu, tant sur le plan humain que l'aspect technique du métier, ne m'a pas convaincue. Plusieurs règles étaient souvent sacrifiées sur l'autel de la lucrativité. Je n'ai plus voulu de patron. Je voulais devenir indépendante mais ne pas être seule. La coopérative m'a accompagnée dans mon projet, elle m'a formée aux démarches commerciales et aux normes en vigueur dans le bâtiment. Aujourd'hui je vis de mon métier, je me verse un salaire à temps complet ».

Danielle Pinel, peintre décoratrice, entrepreneure chez Coop'action.

« Diplômée en animation socio-culturelle, je n'ai pas trouvé de métier stable dans la cette branche en Tarn-et-Garonne. Je me suis alors reconvertie dans la couture en obtenant un CAP. Malheureusement, il était très compliqué d'exercer, de façon complémentaire, ces deux activités en tant que travailleur indépendant. Mon statut de salarié dans la coopérative me permet de le faire. Aujourd'hui, je consacre 25% de mon temps à l'animation et le reste à la couture. La coopérative a favorisé la pluriactivité ».

Sabine Ehrhardt, Les Ateliers d'Etheria, entrepreneure chez Cap'coop.

« J'ai débuté mon parcours en juin 2007. Mon projet initial était de proposer des magazines clés en mains au monde viticole. Je pensais que sans réseau j'y arriverai malgré tout, certain de l'innovation de mon produit. Au bout de 15 rendez-vous sans retour, Coop'Alpha était là pour m'aider à me poser les bonnes questions sur ma démarche commerciale, mon offre et les impératifs de mon secteur d'activité. Sans cet accompagnement j'aurais certainement tourner en rond un bout de temps avant de m'épuiser et d'abandonner. J'ai donc attaqué le secteur industriel et j'ai décroché mon premier contrat ! Je suis resté au sein de la coopérative jusqu'en décembre 2009. J'ai créé mon agence en février 2010. Aujourd'hui je vis de mon activité ».

Xavier Barabès, ancien entrepreneur de Coop'Alpha, créateur de l'agence de communication éditoriale Press 2 Print.

« Lorsque je suis sortie de la fac, je n'ai pas trouvé d'entreprise qui correspondait réellement à ma façon de travailler. J'avais besoin d'être créative, de construire mes outils, de réfléchir à la façon de les mettre en place, de chercher l'information, sans cesse renouveler mes savoirs. Les postes qui m'intéressaient étaient réservés aux seniors, ceux qui ont de « l'expérience ». A 25 ans je n'avais donc aucune chance d'en décrocher un ! L'idée d'un statut libéral m'a effleurée et c'est là que j'ai découvert la Maison de l'Initiative. Je peux y développer mon activité, mettre en œuvre ma créativité et mes valeurs au travail. En plus, je travaille dans une structure dont je partage les valeurs. Que demander de mieux ! Certains diront que je suis gonflée de me lancer aussi jeune... peu importe. Le principal, pour moi, est d'être en accord avec ce que je suis, ce que je veux être, et de pouvoir apporter à chacun des outils pour mieux vivre ensemble ».

Sophie Hamm, associée à la Maison de l'Initiative. Psychologue spécialisée en gestion des conflits, gestion du stress, autorité éducative et prévention de la violence.